Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de novembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 16 Octobre 2026	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 26 Absents excusés : 10 Absents : 3 Votants : 27 (dont un pouvoir)

PRESENTS : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; M. BIGOT Vincent (suppléant) ; M. BRECHAULT Patrick (suppléant) ; Mme CHABAUTY Viviane ; Mme DE KEATING HART Sophie ; M. DECHEREUX Thierry ; M. ERNOULT Gérard ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GUILLOT Mélanie ; M. HARDY Renaud ; M. HOUSSIER Christian ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. LAURANTIN Jean-Claude (suppléant) ; M. LIAUD Patrick ; M. MACAIRE Félix ; M. MORIN Pierre (suppléant) ; M. PAQUEREAU Dominique ; M. PILLOT Jean ; Mme PORTET Martine ; M. QUINAULT Sébastien ; Mme RAGOT Patricia (suppléante) ; M. RENAUD Denis ; M. SORIN Grégory ; M. URBAIN Axel.

ABSENTS EXCUSES :
M. BLOT Alain est remplacé par M. BIGOT Vincent ;
M. DORET Michel est remplacé par Mme RAGOT Patricia ;
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. LAURANTIN Jean-Claude;
Mme NOLOT Monique est remplacée par M. MORIN Pierre ;
M. NOIRAUD Bernard a donné pouvoir à Mme PORTET Martine ;
M. POUIT Stéphane est remplacé par M. BRECHAULT Patrick ;
Mme ARDRIT Edwige ; M. BIZAGUET Antoine ; M. CHEVALLIER Jérémy ; Mme SALVEZ Frédérique.

ABSENTS : M. BICHOT Sébastien ; M. CHABAUTY Gérard ; M. CHARBONNEAU Romain.

Secrétaire de séance : M. BARREAU Dominique

Accusé de réception en préfecture
079-200080844-20261104-CS-DE-26-048-DE
Date de télétransmission : 09/11/2026
Date de réception préfecture : 09/11/2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
INSTALLATION DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE DE LA COMMUNE DE PLAINE ET VALLÉES AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL DU SEVT

Monsieur le Président expose :

À la suite de la démission de M. Paul-Éric DUBOIS-HALOPÉ de son mandat de conseiller municipal de Plaine-et-Vallées, celui-ci a également de fait cessé ses fonctions de délégué titulaire au sein du Comité syndical du SEVT.
Par délibérations du 7 juillet 2026 pour la commune de Plaine-et-Vallées et 8 septembre 2026 pour la Communauté de Communes du Pays Thouarsais, M. Alain BLOT a été désigné pour le remplacer.
Il est donc proposé au Comité syndical de prendre acte de ces décisions et de déclarer officiellement M. Alain BLOT installé dans ses fonctions de délégué titulaire au sein du SEVT.

Délibération

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-6 et suivants relatifs à la composition et au fonctionnement des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale ;
- Vu les statuts du Syndicat d'Eau du Val du Thouet ;
- Vu la démission de Monsieur Paul-Éric DUBOIS-HALOPÉ, délégué titulaire de la commune de Plaine-et-Vallées au sein du Comité syndical du SEVT, à la suite de sa démission de son mandat de conseiller municipal ;
- Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Plaine-et-Vallées en date du 07 juillet 2026, désignant Monsieur Alain BLOT en qualité de délégué titulaire auprès du SEVT en remplacement de Monsieur Paul-Éric DUBOIS-HALOPÉ;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Thouarsais en date du 08 septembre 2026 portant sur la désignation des représentants de la Communauté de Communes du Pays Thouarsais au sein du Syndicat d'Eau du Val du Thouet.
- Considérant qu'il convient de prendre acte de cette désignation et d'installer officiellement le nouveau délégué titulaire de la commune de Plaine-et-Vallées au sein du Comité syndical du SEVT ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **PREND ACTE** de la démission de Monsieur Paul-Éric DUBOIS-HALOPÉ de son mandat de conseiller municipal de la commune de Plaine-et-Vallées et de fait de son mandat de délégué titulaire au sein du Comité syndical du SEVT ;
- ✓ **PREND ACTE** de la désignation par le Conseil municipal de Plaine-et-Vallées et de la Communauté de Communes de Monsieur Alain BLOT en qualité de délégué titulaire au sein du Comité syndical du SEVT ;
- ✓ **DÉCLARE INSTALLÉ** Monsieur Alain BLOT dans ses fonctions de délégué titulaire pour la commune de Plaine-et-Vallées au sein du Comité syndical du Syndicat d'Eau du Val du Thouet.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU

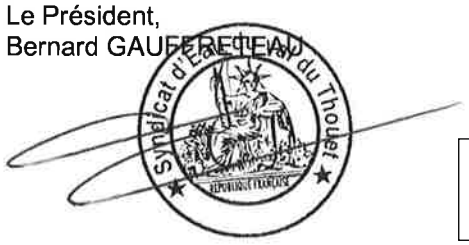

Accusé de réception en préfecture
079-200080844-20261104-CS-DE-26-048-DE
Date de télétransmission : 09/11/2026
Date de réception préfecture : 09/11/2026